



Déclaration Liminaire à un entretien avec Le Directeur Général des Finances publiques — Rambouillet — Le 23 Juin 2023

Monsieur le Directeur Général,

Le 23 avril 2021, une agente de police décédait sous les coups de son agresseur ici même à Rambouillet. Plus de deux ans plus tard, vous venez inaugurer un nouvel accueil censé protéger vos agents de ce type de menaces extérieures.

Cependant, il existe des menaces intérieures qui pèsent sur la santé physique et mentale des agents de la DGFIP.

Ces menaces, c'est le surmenage causé par les suppressions d'emploi. C'est la perte de sens causée par les nouvelles organisations du travail. La preuve en est, l'augmentation du nombre de suicides liés au travail. C'est le sentiment que notre hiérarchie n'est plus à l'écoute. Ce sont les nouvelles applications informatiques, souvent indisponibles et qui ne nous permettent pas d'assurer nos missions sereinement comme nous le souhaiterions.

Le malaise, ce sont les suppressions de postes et l'incertitude qu'elles engendrent pour les agents, qui ne peuvent plus se projeter, qui ne peuvent plus s'occuper de leur famille en raison de l'éloignement toujours grandissant et qui sont parfois contraints de déménager. Le malaise, c'est les surcharges de travail. Le problème, c'est le Nouveau de Réseau de Proximité qui crée de l'insécurité géographique pour les agents.

Le problème, c'est l'absurdité des règles de mutation qui dissuadent de conserver le bénéfice d'un concours. Cette année, vous les avez même modifiées 3 jours avant la publication du mouvement de 1ère affectation des contrôleurs !

La gêne, c'est l'absence de visibilité des agents sur les transformations du réseau, ne serait-ce qu'à l'horizon d'un an.

Ces menaces intérieures ne sont pas moins graves que les menaces extérieures qui frappent nos collègues.

Nous avons bien évidemment une pensée pour nos collègues du Pas de Calais et leurs proches suite au crime commis à leur encontre le 21 novembre 2022.

Nous avons également une pensée pour nos collègues qui portent atteinte à leur propre vie sur leur lieu de travail, en proie au désespoir face à la déraison de leurs conditions de travail.

C'est notamment le sens de la lettre ouverte que la CGT Finances publique a adressé aux ministres le 8 juin 2023 et que nous vous remettons aujourd'hui en main propre. Je me permets de vous en lire un court extrait. Je cite :

« Suite au déni du Directeur Général au dernier CSAR face au droit d'alerte déposé, nous ne pouvons accepter cette manière de balayer la souffrance des agents sous prétexte de devoir rattraper "la dette technique". Comment cette justification de notre directeur ne pourrait-elle pas être prise par des milliers de collègues comme une marque de mépris ? »

Nous vous reposons donc la question, Monsieur Le Directeur Général car :

Les travaux au CFiP de Rambouillet sont une réponse à une menace imprévisible que vous apportez à deux ans d'intervalle. Combien de temps faudra-t-il pour apporter une réponse à la souffrance de vos agents, celle-là très prévisible, puisque les statistiques et les enquêtes internes sont là pour la dire ?

Combien de temps faudra-t-il pour admettre le dysfonctionnement des nouvelles applications dont l'efficacité supposée devait justifier des suppressions d'emploi déjà bien réelles ?

Quid des taxes d'habitations secondaires et des taxes foncières des nouveaux locaux bâtis ?
Quid des taxes d'urbanisme ?

Quid des messages Econtact qui s'entassent par milliers sans que l'on puisse leur apporter de réponse ?

Que dire de GMBI à part qu'il a fallu imprimer des formulaires papier en dernière minute pour ne pas laisser sur le carreau les millions de foyers concernés par l'illectronisme, l'absence de couverture numérique, ou l'absence de revenus permettant l'achat de matériel adéquat ?

Quand préviendrez-vous les élus locaux de cette catastrophe économique imminente ?

Pour conclure, nous espérons que vous tiendrez compte de tous ces éléments, pour que nous puissions avancer ensemble dans l'intérêt de notre administration.

La Commission Exécutive de la CGT Finances publiques des Yvelines